



Communauté métropolitaine
de Montréal

177**DQ2!**

Projet d'agrandissement du lieu
d'enfouissement de Lachenaie (sect
nord) par Usine de triage Lachenaie

Lachenaie**6212-03-**

Le 18 mars 2003

Madame Ginette Giasson
Coordonnatrice du secrétariat de la Commission
Bureau d'audience publique sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (QC)
G1R 6A6

1002, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 2400
Montréal (Québec)
H3A 3L6

☎ 514-350-2550
☎ 514-350-2599

Madame Giasson,

En réponse à votre demande du 13 mars 2003, il nous fait plaisir de vous transmettre un tableau qui indique les deux types de renseignements complémentaires demandés :

1. la population 2001 de chaque municipalité ou arrondissement desservi par le lieu d'enfouissement sanitaire (LES) de BFI à Lachenaie
2. une mention indiquant le type de lien contractuel entre la municipalité ou l'arrondissement et BFI qui serait affecté advenant une fermeture du LES de Lachenaie. Dans plusieurs cas, même si l'organisme municipal n'a pas de contrat direct avec BFI, le contrat avec le collecteur contient des clauses permettant d'ajuster le coût du contrat en fonction des variations des coûts de transport et / ou de mise en décharge.

Nous espérons ces renseignements conformes à vos attentes et nous demeurons bien sûr disponibles pour répondre à tout autre question.

Veuillez agréer, Madame Giasson, l'expression de nos salutations distinguées

Le conseiller en environnement,


Jacques Trottier

Mémoire présenté au BAPE par la CMM
Tableau 2: Échéance des contrats des municipalités liées au LES de BFI-Lachenaie
Informations complémentaires

page 1

Organisme municipal	Population 2001	% de popul. CMM	Lien avec BFI	Échéance des contrats incluant les années d'options
Montréal-Nord	83,576		D	2003/05/31
Sainte-Geneviève	3,277		D	2003/06/30
Montréal-Ouest	5,171		A	2003/07/01
Côte-des-Neiges / Notre-Dame-de-Grâce	167,460		F	2003/12/31
Plateau Mont-Royal	87,072		F	2003/12/31
Sud-Ouest	63,630		F	2003/12/31
Ville-Marie	68,059		F	2003/12/31
Montréal-Est	3,545		A	2003/12/31
Rivière-des-Prairies / Pointe-aux-Trembles	102,448		F	2003/12/31
Boucherville	36,245		C	2003/12/31
Le Moyne	4,852		C	2003/12/31
Terrasse-Vaudreuil	2,047		E	2003/12/31
sous-total 2003	627,382	19%		
Lorraine	9,473		D	2004/01/31
Saint-Hubert	75,896		E	2004/04/27
Dollard-des-Ormeaux	48,196		D	2004/05/31
Roxboro	5,934		D	2004/05/31
Senneville	969		E	2004/12/31
Saint-Laurent	77,372		E	2004/12/31
Outremont	22,927		E	2004/12/31
Richelieu	3,226		C	2004/12/31
sous-total 2004	243,993	7%		
Sainte-Anne-de-Bellevue	5,060		D	2005/06/25
Beaconsfield	19,304		B	2005/12/31
Pointe-Claire	29,277		E	2005/12/31
Saint-Lambert	21,042		A	2005/12/31
Mont-Saint-Hilaire	14,265		D	2005/12/31
Calixa-Lavallée	494		D	2005/12/31
Contrecoeur	5,221		D	2005/12/31
Saint-Amable	7,276		D	2005/12/31
Sainte-Julie	26,573		D	2005/12/31
Varenes	19,649		D	2005/12/31
Verchères	5,382		D	2005/12/31
sous-total 2005	153,543	5%		
Verdun	60,547		D	2006/04/14
Mont-Royal	18,680		E	2006/12/01
Lachenaie	21,702		E	2006/12/31
sous-total 2006	100,929	3%		

Mémoire présenté au BAPE par la CMM
Tableau 2: Échéance des contrats des municipalités liées au LES de BFI-Lachenaie
Informations complémentaires

page 2

Organisme municipal	Population 2001	% de popul. CMM	Lien avec BFI	Échéance des contrats incluant les années d'options
Blainville	36,017		D	2007/12/31
Bois-des-Filion	7,709		D	2007/12/31
Terrebonne	58,808		D	2007/12/31
sous-total 2007	102,534	3%		
Brossard	65,013		A	2011/12/31
sous-total 2011	65,013	2%		
L'Île Cadieux	128		n.d.	n.d.
Les Cèdres	5,126		n.d.	n.d.
Pointe-des-Cascades	913		n.d.	n.d.
Saint-Lazare	12,892		n.d.	n.d.
Vaudreuil-Dorion	19,913		n.d.	n.d.
sous-total: Date non disponible	38,972	1%		
Population totale desservie par le LES Lachenaie	1,332,366	40%		
Population totale de la CMM	3,351,748	100%		

Types de liens contractuels relativement à la responsabilité de la municipalité en cas de fermeture du LES

n.d.: Information non disponible.

A: Lien contractuel avec BFI non spécifié dans le contrat de collecte.

B: Site désigné par la ville, qui absorbe toutes les variations de coût.

C: Le lien contractuel du LES est avec le collecteur; la ville n'assume aucune variation de coût.

D: Comme C; la ville assume les variations de coût du transport seulement.

E: Comme D; la ville assume en plus les variations de coût d'enfouissement.

F: BFI assume le coût de mise en décharge; la ville assume les variations de coût du transport seulement.